

# Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire

## Année 2018-2019

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse permet à de jeunes d'Allemagne et de France d'effectuer à partir de la rentrée prochaine un Service Civique de 10 mois dans un établissement scolaire français (ou allemand pour les jeunes venant de France.)

L'objectif est simple : les volontaires travaillent avec les équipes pédagogiques des écoles et s'acquittent de missions correspondant à leurs centres d'intérêt. Ils contribuent à la mise en place de projets culturels, sportifs, de mobilité, etc.

Le volontariat est la possibilité, pour les écoles comme les volontaires, de vivre une expérience interculturelle et de faire connaissance avec la culture et la langue du pays partenaire.

Les profils des volontaires sont aussi variés que les projets que vous pouvez initier avec eux. Ils sont âgés de 18 à 25 ans, et doivent avoir des connaissances en français au moins équivalentes aux niveaux A2/B1 (selon le cadre européen commun de référence pour les langues).

Pour pouvoir participer au programme et accueillir un/e volontaire allemand/e **à la rentrée 2018**, les établissements scolaires intéressés sont invités à déposer leur candidature via la plateforme en ligne « VFA@IN » : <https://vfa-in.ofaj.org/>.

A l'issue de l'enregistrement, l'établissement candidat doit envoyer une copie de sa candidature à la DAREIC de son académie (<http://www.education.gouv.fr/cid1013/un-relais-dans-les-academies-les-dareic.html>).

**La date limite de candidature est fixée au 19 mars 2018.**

De plus amples informations sur le programme se trouvent dans la notice en annexe ainsi que sur notre site internet : [www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question !

Contact OFAJ :  
Agnès Pruvost et Karl Boudjema  
[volontariat@ofaj.org](mailto:volontariat@ofaj.org)